



## **FO-DGFIP NOUVELLE-CALEDONIE**

**DECLARATION LIMINAIRE AU CTPL DU 24 FEVRIER 2011**

Monsieur le Président,

Vous constaterez avec nous que si la Nouvelle-Calédonie est oubliée en matière d'action sociale ou de droit du travail, elle ne l'est pas lorsqu'il s'agit de trouver des emplois à supprimer.

En effet, le Comité Technique Paritaire Local réuni aujourd'hui doit approuver deux nouvelles suppressions d'emplois alors que le constat réalisé par notre syndicat montre que certains services sont au bord de l'asphyxie et que des agents connaissent le stress au travail. Certains nous ont exprimé leur sentiment de devoir travailler de façon continue dans l'urgence et de devoir travailler au-delà de leur durée légale de temps de travail pour réaliser leurs objectifs, temps de travail supplémentaire non rémunéré et non récupéré.

Face à cette dure réalité, nous aimerions que vous apportiez une réponse à deux questions : A combien fixez-vous le nombre d'agents nécessaires au bon fonctionnement de nos services en Nouvelle-Calédonie et avec ces nouvelles suppressions d'emplois, comment comptez-vous réaliser et surtout réussir la scission de la Paierie de la Nouvelle-Calédonie ?

FO-DGFIP NOUVELLE-CALEDONIE refuse de cautionner ces nouvelles suppressions d'emplois qui, ajoutées à la réduction des moyens de fonctionnement, avec un budget en baisse d'au moins 12% pour 2011, vont encore un peu plus détériorer les conditions de travail des agents et ainsi, rendre encore plus difficile l'exercice de leurs missions.

Pour FO-DGFIP NOUVELLE CALEDONIE, cette politique aveugle de suppressions d'emplois nous conduit tout droit dans le mur.

Dans le rapport fait au nom de la commission des finances de l'Assemblée Nationale sur le projet de loi de finances pour 2011, le rapporteur spécial, Mr Thierry CARCENAC, mentionne :

**« La DGFIP se surpasse encore dans l'application de la règle du non remplacement d'un agent sur deux partant à la retraite ». « La DGFIP est en train d'achever une opération délicate : la fusion de deux grandes directions administratives, mais le fonctionnement en flux tendus tant au niveau des agents que des crédits rend plus difficile l'opération ... la suppression annuelle, systématique, de 2 500 ETPT commence à poser problème. Pour le Rapporteur spécial, la DGFIP doit se préoccuper des conditions de travail et du climat interne pour éviter de créer un syndrome France Télécom ».**

Effectivement, nous ne pouvons que constater l'augmentation de la charge de travail existante, la diminution des moyens et une pression managériale de plus en plus difficile à supporter avec la focalisation sur la performance et les objectifs à atteindre, tout ceci au détriment de l'humain.

Cette réalité, comme le souligne le rapporteur spécial, ne peut qu'amener à des situations qu'a connues France Telecom, c'est-à-dire pour les agents, des états de souffrance psychique, de stress et de découragement.

Sans oublier pour la grande majorité des agents en Nouvelle-Calédonie l'incertitude qui pèse sur leur avenir avec la suppression de l'Indemnité Temporaire de Retraite et les transferts de compétence à venir, éléments qui ne font qu'ajouter à leur angoisse.

**Dans ces conditions, FO-DGFIP NOUVELLE-CALEDONIE exige, l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois, la mise en place d'une véritable action sociale, que les risques psychosociaux et de stress au travail soient pris en compte par l'installation, plus indispensable que jamais, d'un Comité d'Hygiène et Sécurité et que les droits des agents notamment en matière de temps de travail soient respectés.**

Monsieur le Président, vous devez prendre la mesure de la gravité de la situation et entendre les agents et leurs représentants avant qu'il ne soit trop tard.

Les délégués FORCE OUVRIERE au CTPL

Chantal MARCONI Yannick LAHAUT Richard CHENEVIER Danielle LEDRU